

Règlement 2025 : Course solidaire Jozette est organisé par l'association Jozette

Article 1 : Organisation

La course solidaire Jozette est une course organisée par l'association Jozette. L'organisateur peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire via le l'adresse mail suivante : jozette.association@gmail.com

Article 2 : Date, horaires et parcours

La course solidaire Jozette se tiendra le 21 septembre 2025 à Villeneuve d'Ascq sur le parcours du lac du héron, à la colline des Marchenelles.

Plusieurs formules :

- 10km course non chronométrée à partir de 16 ans (départ à 10h)
- 5km course non chronométrée à partir de 8 ans (départ à 10h)
- Course à distance à réalisée sur le mois de septembre (distance libre)

Le retrait des dossards se fera sur place à partir de 9h ou chez notre partenaire Decathlon Villeneuve d'Ascq V2. Le port du dossard bien visible sur la poitrine, non plié ou masqué, est obligatoire tout au long de la course (sauf course à distance).